



Réponses au questionnaire Municipales 2026



Ville : Clermont ferrand

Liste : Le reveil clermontois

Engagement politique et priorité donnée à la sécurité routière

Inscrivez-vous explicitement l'objectif « zéro victime »* (zéro mort, zéro blessé grave) dans votre programme municipal ?

** viser le zéro victime, d'ici 2050, conformément à l'engagement européen et national, en s'engageant localement à atteindre à minima -25% de victimes de la route pendant le mandat de 6 ans (voir manifeste).*

Oui. Si oui, citez les 3 raisons principales (voir question d'après)

- 1.Préserver la vie et réduire les blessures graves : la sécurité routière constitue un enjeu majeur de santé publique. Réduire le nombre d'accidents permet de protéger les habitants, en particulier les usagers les plus vulnérables (piétons, cyclistes, enfants et personnes âgées).
- 2.Améliorer la qualité de vie et la sécurité du quotidien : une circulation plus sûre apaise l'espace public, favorise les déplacements à pied ou à vélo et renforce le sentiment de sécurité dans les quartiers.
- 3.Responsabilité collective et efficacité des politiques locales : l'objectif zéro victime donne un cadre clair pour orienter les aménagements, la prévention et les actions de contrôle, avec des résultats mesurables sur la durée du mandat.

La protection des usagers les plus vulnérables doit-elle constituer la priorité de votre mandat ?

Oui, cela doit être une priorité.

Si oui classement par ordre de priorité (de très prioritaire à moins prioritaire) :

Personnel dédié à la sécurisation des points sensibles (sorties d'écoles, événements ponctuels...);Sécuriser les traversées de voie (signallement et éclairage des passages piétons, dégagement du stationnement aux abords des passages-piétons);La prise en compte du handicap dans les aménagements;Sensibilisation des usagers vulnérables à une meilleure visibilité (matériels rétroréfléchissants, éclairage...);L'étendue des secteurs piétons, rues scolaires, zones partagées et pistes cyclables.;

Aménagements et partage de l'espace public

Êtes-vous favorable à rééquilibrer l'usage de l'espace public et des différentes mobilités en réduisant la place de la voiture ?

Oui, mais cela n'est pas prioritaire.

L objectif est d ameliorer les mobilites et la securite au global. Pas de discriminer les automobilistes. Nous croyons aussi au developpement de la technologie des voitures autonomes qui vont d ici 2050 permettre un grands amelioration de la securite routiere.

Agirez-vous pour supprimer le trafic de transit dans les quartiers résidentiels ?

Oui

Autoriserez-vous certaines « rues aux enfants, rue pour tous* » (en collaboration avec les associations, comités de quartiers, collectifs de riverains...) ?

** Une « rue aux enfants, rue pour tous » est une rue fermée temporairement à la circulation motorisée (voir manifeste).*

Oui

Sécurisation des piétons

Pensez-vous que le trottoir doit redevenir un espace totalement réservé à l'usage piéton ?

Oui, tout à fait et c'est un enjeu fort de sécurité.

Un Plan Piéton* est-il déjà en place dans votre commune ?

* Voir Manifeste

Oui

Si il est en place, le remettrez-vous à jour ?

Oui

S'il n'est pas déjà en place, le ferez-vous si vous êtes élu(e) ?

Oui

Le PAVE (Plan d'Accessibilité de la Voirie et des Espaces Publics)* est-il déjà en place dans votre commune ?

* Voir Manifeste

Oui

Si il est en place, le remettrez-vous à jour ?

Oui

S'il n'est pas déjà en place, le ferez-vous si vous êtes élu(e) ?

Oui

Planification et régulation des vitesses

Prévoyez-vous de faire du 30km/h la norme de la vitesse maximale autorisée et de rendre exceptionnel le 50km/h (en le motivant) ?

Non, mais le 30km/h pourra être mis en place dans certaines rues.

Si vous êtes amené à diriger une Métropole, vous engagez-vous à maintenir les routes métropolitaines à 80km/h (ou moins ex : 70km/h) ou à revenir à 80km/h si la vitesse actuelle est de 90km/h) ?

Oui

Quelles actions vous semblent prioritaires pour faire respecter les limitations de vitesse ?

Classement par ordre de priorité (de très prioritaire à moins prioritaire) :

Un aménagement de voirie qui diminue les vitesses; Une signalisation préventive mixant panneaux et radars pédagogiques; La mise en place de ralentisseurs; Une présence et un contrôle renforcé par les forces de police; Une présence dissuasive des radars;

Sécurisation des itinéraires cyclables

Le développement de la pratique cyclable est-elle une priorité ?

Non, mais nous allons toutefois agir dans ce domaine.

Un Plan Vélo est-il en place dans votre commune (réseau cyclable, comité vélo, charte de qualité des aménagements cyclables) ?

Oui

Si il est en place, le remettrez-vous à jour ?

Oui

S'il n'est pas déjà en place, le ferez-vous si vous êtes élu(e) ?

Oui

Quelles actions vous semblent les plus importantes en matière de politique cyclable ?

Classement par ordre de priorité (de très prioritaire à moins prioritaire) :

Une diminution des vitesses des véhicules motorisés;La mise en place de services (parcs de stationnement vélo, location en libre-service...);Le développement du linéaire de pistes sécurisées;La prise en compte du vélo dans les aménagements routiers;Une signalisation préventive mixant panneaux et radars pédagogiques;

Politique de contrôle/sanction

Vous engagez-vous à renforcer le contrôle/sanction en particulier vis-à-vis des comportements dangereux ?

Oui

Envisagez-vous la mise en place de radars urbains de nouvelle génération* ?

** Voir Manifeste (la loi 3DS du 21/02/22 article L. 130-9 du code de la route le permet)*

Oui

Prendrez-vous un arrêté interdisant la consommation et la détention dans l'espace publique de protoxyde d'azote ?

Oui

Ferez-vous une priorité de la lutte contre les stationnements gênants ou dangereux, avec obligation de résultats ?

Oui

Créerez-vous une brigade de police municipale spécialisée contre la délinquance routière ?

Non

À défaut, envisagez-vous de former votre police municipale sur la sécurité routière ?

Oui

Sensibilisation et communication

Agirez-vous en matière de sensibilisation à la sécurité routière ?

Oui, tout à fait et c'est essentiel

Si oui, classez les mobilités ciblées par ordre de priorité (de très prioritaire à moins prioritaire) :

Les conducteurs de camions et véhicules utilitaires; Les automobilistes; Les motocyclistes et cyclomotoristes; Les trottinetistes et autres usagers d'EDPM*; Les cyclistes; Les piétons;

EDPM = Engin de Déplacement Personnel Motorisé (gyropodes, gyroroues...)

Partagerez-vous les données publiques des verbalisations effectués par les agents de votre commune ?

Oui

Des PDES (Plan de Déplacements Établissement Scolaire) et/ou PDE (Plan de Déplacements d'Entreprises) sont-ils en place sur votre commune ?

Oui

Si oui, allez-vous continuer à en mettre en place ?

Oui

Si non, mettez-vous en place des PDES et/ou PDE ?

Oui

Mettez-vous en place des campagnes de sensibilisation et communication autour de la sécurité routière ?

Oui

Sensibiliserez-vous et formerez-vous les employés municipaux, chauffeurs de bus... au respect de la sécurité routière ? Mènerez-vous une politique d'exemplarité ?

Oui, cela doit-être une prorité du mandat

Gestion des mobilités et de la transition écologique & climatique

Quelles sont les priorités de la municipalité en matière de mobilité ?

Classement par ordre de priorité (de très prioritaire à moins prioritaire) :

Concilier les usages en développant les espaces partagés; Mieux organiser et sécuriser la logistique urbaine (travaux, livraisons...); Aménager des parkings relais avec comme objectif de diminuer fortement la place de la voiture en ville; Encourager fortement et accompagner le développement des mobilités actives (marche et vélo) en aménageant l'infrastructure (les pistes cyclables, les trottoirs et les places publiques sécurisées...) et en instaurant des événements (« journée sans voitures »...); Développer l'offre de transports en commun;

La sécurité routière est-elle un levier essentiel pour améliorer le climat social ?

Oui, totalement car l'augmentation du sentiment de sécurité apaisera nécessairement les tensions et que le développement de « zones de rencontres » sécurisées peut renforcer le lien social.

La sécurité routière est-elle un levier essentiel de la transition écologique et climatique ?

Non, ce n'est pas un levier essentiel. Il n'est pas à totalement à négliger mais il n'agira qu'à la marge.

Gouvernance locale et implication citoyenne

Associez-vous les habitants/associations à la prise de décision et la gouvernance locale des politiques de mobilité et de sécurité routière ?

Oui, cela doit-être une priorité du mandat

Si oui : Mettrez-vous en place des comités municipaux de la sécurité routière

Oui

De quelle façon envisagez-vous de gérer votre politique de sécurité routière ?

Classement par ordre de priorité (de très prioritaire à moins prioritaire) :

Communication transparente (baromètre sécurité routière en ligne...);Réunions de concertation avec la population en amont des projets (réunion de quartier...);Création d'une commission sécurité routière intégrant les comités d'usagers;Information de la population sur les projets d'aménagement;Mise en place de budgets participatifs;

Vous souhaitez ajouter un point, une initiative, non abordés dans ce questionnaire.